

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS

VOL. IV MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1887 No 8

La Stigmatisation de S. François d'Assise

(FÊTE LE 17 SEPTEMBRE)

Quand, parcourant la vie des saints, on se demande quels furent ceux qui brillèrent par un singulier amour envers le Sacré Cœur de Jésus, ceux que le Sacré Cœur marqua davantage à son cachet, aux premiers rangs apparaît ce pauvre, ce petit, qui s'appelait Frère François d'Assise, et qui, tout rempli d'une divine folie, ne put contenter l'amour dont il brûlait pour son Dieu crucifié qu'en devenant un crucifié comme lui.

Sur un nouveau calvaire, sur l'Alverne, François reçoit à ses mains, mais surtout à son cœur, les blessures de Jésus; et le voilà qui apparaît aux regards de la postérité comme la vivante image du Sauveur en croix!

Par quelle union intime aux sentiments, aux douleurs du Cœur de son divin Maître, François peut-il se rendre digne d'une telle faveur? Par quel amour peut-il obtenir de Jésus une telle marque d'amour? Dieu le sait! mais ses blessures, la blessure de son cœur surtout, attestent au monde entier, depuis plus de six cents ans, à quel degré il était ami du Sacré Cœur.

L'Eglise a voulu consacrer, par une fête spéciale, cet admirable mystère de la stigmatisation de saint François. Nous demanderons en ce jour à Notre-Seigneur, par l'intercession du grand saint, un vif attrait pour méditer et reproduire les mystères de sa cruelle passion, l'amour de la souffrance, la force pour la supporter, la générosité pour l'embrasser; nous lui demanderons d'aspirer, ainsi que son dévot serviteur, à lui devenir conforme, et à ne chercher, comme François, la joie et la gloire que dans ses plaies, dans la plaie surtout de son Sacré Cœur.

Le comte Anatole de Ségur a rendu en beaux vers la scène de la stigmatisation de saint François :

Voici l'instant de Dieu ! l'heure sainte a sonné.
François, avant le jour sur le sol prosterné,
Les yeux levés au ciel, frémit en tout son être.
" O seul bien de mon âme ! ô Jésus ! ô mon maître
S'écria-t-il, baigné de lumière et de pleurs,
Faites-moi de la croix ressentir les douleurs !
Et que je goûte aussi la douceur infinie
De ce mourant amour qui nous donne la vie !

Il disait, il pleurait, et, le cœur enflammé,
En celui qu'il aimait il semblait transformé.
Plein de Dieu jusqu'au bord et vide de lui-même,
Il était mûr enfin pour l'épreuve suprême.
Terre et ciel, tout se tait : l'autel est préparé,
Et l'heureuse victime attend le coup sacré.
Descendez, ô Seigneur, sur le mont solitaire ;
Venez, accomplissez votre divin mystère !

Le voici ! le voici ! saint François éperdu
Voit un pur séraphin, dans les airs suspendu,
Qui, prompt comme l'éclair, du haut du ciel limpide
S élance et jusqu'à lui descend d'un vol rapide.
Six ailes, qui semblaient des nuages de feu,
Couvrent de leur splendeur le messager de Dieu.
Quand il put distinguer les traits de son visage,
De Jésus-Christ en croix il reconnut l'image.
Une céleste joie, une amère douleur,
A cet aspect sacré se disputent son cœur.
En face du brillant et douloureux archange,
De gloire et de souffrance ineffable mélange,
Il se sent à la fois d'angoisse déchiré,
Et d'un torrent d'amour saintement enivré.
Tout à coup, ô transport ! ô merveilleuse grâce !
Dans ces ailes de feu le séraphin l'embrasse !
Et lui perce le cœur de mille traits divins.

Ses pieds touchent ses pieds, ses mains touchent ses mains,
Et bientôt consumé par l'amour qui l'embrase,
Le Bienheureux se perd en une ardente extase.
Le mont Alverne, alors de gloire couronné,
De feux resplendissants parut environné ;
On aurait dit, à voir cette immense lumière,
Que le soleil était descendu sur la terre.
Les bergers qui veillaient sur les monts d'alentour
Furent saisis de crainte et d'un secret amour.
Devant ce feu du ciel, debout, la tête nue,
Ils contempiaient de loin la lueur inconnue,
Et, comme les pasteurs des troupeaux d'Israël,
Qui endaient gloire à Dieu dans la nuit de Noël,
Ils se disaient entre eux en frappant leur poitrine :
" Vraiment, ce mont est saint et cette nuit divine ! "

Du bienheureux François l'ardent ravissement,
 Et du volcan d'amour l'étrange embrasement,
 Eclairèrent la nuit jusqu'au point de l'aurore,
 Et quand l'aube parut, ils rayonnaient encore.
 Mais soudain, comme un trait rapide et lumineux,
 Le séraphin ailé remonta dans les cieux :
 Des lueurs du matin les sommets s'éclairèrent,
 Et sur l'Alverne obscur les flammes expirèrent.
 François demeura seul sur son Calvaire éteint,
 Le cœur tout embrasé des feux de l'Esprit-Saint,
 Et portant en son corps, comme en son âme heureuse,
 Des stigmates du Christ l'empreinte douloureuse !
 Ses deux pieds, ses deux mains étaient percés de trous,
 Rouges, larges, profonds, formés par de longs clous,
 Qui, traversant sa chair sanglante et déchirée,
 Montraient leur tête ronde et leur pointe scérée,
 Traits d'amour et de feu, que l'ouvrier divin
 Pour son cher serviteur aiguïsa de sa main !
 Au côté droit du Saint, comme une fleur vermeille,
 S'étendait une plaie entr'ouverte, et pareille
 De forme à la grandeur, à celle qu'autrefois
 La lance du soldat fit à Jésus en croix.
 Au bien-aimé Sauveur devenu tout semblable,
 Il sentit en son âme une joie ineffable :
 Mais son corps, accablé de mortelles langueurs,
 Souffrait en même temps d'indicibles douleurs.

C'est ainsi que François, au déclin de sa vie,
 Ayant, déjà son âme à Dieu toute ravie,
 Devint, même en son corps sur la croix élevé,
 Du rédempteur Jésus le portrait achevé.

RETRAITE ANNUELLE

Cette année, comme d'habitude, nous aurons le bonheur d'avoir pour notre fraternité deux retraites, l'une pour les sœurs et l'autre pour les frères.

La première commencera *le vendredi soir, 9 septembre*, et durera neuf jours. Les exercices auront lieu : la sainte messe le matin à 6 heures, et le sermon et la Bénédiction du S. Sacrement, le soir à 7 heures.

La seconde commencera *le lundi soir, 26 septembre*, et durera 9 jours. La sainte messe se dira à 6 heures du matin, et l'exercice du soir sera à 7 heures et demie.

No. 3 ne saurions trop insister sur l'importance qu'il y a pour les tertiaires de bien faire cette retraite. Pour cela, il faut ne pas manquer un seul exercice et y assister avec un esprit humble et une ferme volonté d'avancer dans l'amour de Dieu et la pratique des vertus.

LA DOCTRINE CATHOLIQUE

SUR LES QUESTIONS SOCIALES

Analyse du livre intitulé : " Association chrétienne des Honnêtes Gens sur le terrain des affaires," et dû à la plume du T. R. P. LUDOVIC DE BESS, capucin.

DEUXIEME PRINCIPE

IL EST DÉFENDU DE COOPÉRER AU MAL, ET COMMANDÉ DE COOPÉRER, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, AU BIEN FAIT PAR LE PROCHAIN.

(Suite)

¶ DE LA COOPÉRATION AU BIEN. *Noli prohibere benefacere eum qui potest: Si vales, et ipse benefac.* Gardez-vous d'empêcher de faire le bien celui qui en est capable. Si vous le pouvez, faites-le de votre côté. (Prov. c. 3, v. 27).

Saint Paul écrit à Tite (c. 3, v. 1) : " Avertis les fidèles qu'ils doivent se tenir prêts à faire toute sorte de bonnes œuvres." Il dit à Timothée (2e ép., c. 3, v. 17) : " L'homme de Dieu, c'est-à-dire le chrétien, doit se rendre parfait en cherchant dans l'Écriture la connaissance de la justice, afin qu'il soit suffisamment instruit pour faire toute sorte de bien." " Il enseigne dans l'Épître aux Hébreux (c. 10, v. 24) : " Que les chrétiens doivent s'exercer à l'envi, par une noble concurrence, à la pratique de la charité et des bonnes œuvres." " C'est par là, dit-il à Tite (c. 2, v. 14), que le peuple doit se rendre agréable à Dieu, c'est en ayant la passion des bonnes œuvres." — Parlant des qualités que doit avoir une veuve, parvenue à l'âge de 60 ans, pour être nommée diaconesse, il veut qu'on examine si elle peut offrir en témoignage ses bonnes œuvres et non pas quelques œuvres isolées, mais il faut qu'elle n'ait jamais refusé de faire le bien dont elle était capable : " *Si omne opus bonum subsecuta est.*" (1 Tim., c. 5, v. 18).

Dans cette matière, il n'est pas permis de modérer ses désirs. Il faut vouloir devenir riches en bonnes œuvres (1 Tim., c. 6, v. 18) ; loin d'avoir peur de l'abondance, il faut la rechercher : *Ut abundetis in omne opus bonum* (2 Cor., c. 9, v. 8). " *In omni opere bono fructificantes* (Col. c. 1, v. 10).

L'ambition, condamnée partout ailleurs, est ici parfaitement légitime, elle est même commandée. Saint Paul

(Voir *Petite Revue*, numéros des mois de juillet et août, pages 277 et 306).

le répète deux fois en écrivant à Tite (c. 3., v. 8 et 14), et il fait précéder sa double affirmation de cette parole solennelle : *Fidelis sermo est et de his te volo confirmare.* C'est une parole de foi, *fidelis sermo*, c'est-à-dire, ce n'est pas une idée sortie de mon esprit, mais une vérité révélée par Dieu. Il faut la croire, et je voudrais te fortifier dans cette foi. Or, quelle est cette vérité ? " Les chrétiens " doivent se rendre capables d'être mis à la tête des " bonnes œuvres : *Curent bonis operibus PRÆESSE qui credunt Deo.*" Pour cela, ils doivent s'instruire avec soin des nécessités du prochain, afin qu'ils sachent organiser autant de bonnes œuvres que ces nécessités le demandent. Sans cela, malgré leur foi et leur piété, ils s'exposeraient à paraître devant Dieu les mains vides, vu que les bonnes œuvres sont les seuls fruits que nous porterons avec nous au jugement dernier. Voici le texte : *Dicant et nostri bonis operibus præesse ad usus necessarios, ut non sint infructuosi.*

Il ne faut pas croire que l'obligation de coopérer au bien n'existe qu'en face d'œuvres organisées ou approuvées par l'autorité légitime. Saint Paul parle de toute espèce de bien et de bonnes œuvres.

Si l'on peut coopérer au bien, on le doit. *Si vales et ipse benefac.* A la différence des préceptes négatifs qui obligent toujours et partout, les préceptes affirmatifs n'obligent que dans certaines circonstances. La liberté ici retrouve ses droits, chaque fois qu'une impossibilité morale se présente. Et l'impossibilité de coopérer à tel bien particulier, résulte sans cesse de ce que déjà, on fait quantité d'autres biens qui absorbent le temps, les forces et les ressources dont on dispose.

Mais ce qu'on n'est pas libre de faire, c'est d'empêcher celui qui peut faire le bien. *NOLI prohibere benefacere cum qui potest.* Voilà le précepte. Si tous les chrétiens l'observaient, le principal obstacle à la réussite des œuvres serait enlevé. Nous les verrions se multiplier et couvrir le champ de l'Eglise des fruits les plus savoureux et les plus abondants.

Lorsqu'il s'agit du bien, il ne faut pas réserver à l'autorité toutes les initiatives. Donner le monopole du bien à l'autorité, en sorte que tout soit défendu, ou du moins entravé, jusqu'à ce qu'elle ordonne ou conseille, quelle conception absurde ! Si cette idée se généralisait, elle constituerait le plus grand des obstacles au développement de la civilisation chrétienne. Ce serait l'esclavage

moral, la servitude des âmes. Nous serions tous réduits à l'état de machine. L'Esprit-Saint lui-même perdrait la liberté de souffler où il veut !

Et maintenant, tirons la conclusion de ces prémisses. Y a-t-il, oui ou non, une obligation de favoriser l'atelier chrétien, en lui apportant du travail, ou en créant ou en favorisant des *institutions économiques* propres à la protéger ?

Mais l'atelier chrétien n'est-il pas une œuvre au même titre qu'une école chrétienne ? Sous un certain rapport, ne l'est-il pas davantage ? Car à l'école, c'est la théorie de la religion qu'on enseigne aux enfants du peuple ; dans l'atelier chrétien, c'est la pratique. Là, c'était de simples idées ; ici, ce sont en plus des sentiments, des habitudes. Que seraient les idées, sans les habitudes venant de sentiments vifs et profonds ? Un enfant du peuple deviendra-t-il jamais un parfait chrétien, si, pendant sa jeunesse, ceux qui le forment au travail ne l'ont formé en même temps au respect, à l'obéissance, à l'honnêteté des mœurs, à l'économie et au dévouement ? Mais où se fait cette formation morale, où peut-elle se faire pour les enfants du peuple, si ce n'est dans l'atelier chrétien ?

Par conséquent, tout patron qui, pénétré du devoir de la paternité sociale, accepte ouvertement et courageusement d'élever et de diriger, dans la pratique des vertus chrétiennes, les ouvriers qu'il emploie, fait une œuvre aussi digne d'intérêt que l'œuvre des écoles chrétiennes. Si vous estimez que les catholiques sont obligés de faire des sacrifices d'argent pour aider à la création des écoles, vous ne pouvez sans vous contredire nier qu'ils ne soient également obligés d'aider les ateliers chrétiens, non par l'aumône, mais par les commandes, en faisant des patrons qui dirigent ces ateliers leurs fournisseurs privilégiés.

(A continuer)

Frère RAPHAEL,
Tertiaire.

Quand le serviteur de Dieu s'attache de tout son pouvoir à posséder et à conserver la joie de l'esprit, qui provient de la pureté du cœur, et que l'on acquiert par une dévote oraison, les démons sont dans l'impossibilité de lui nuire.—ST FRANÇOIS. Conf. Monast. xj.

LES ÉPREUVES

Per passionem ejus et crucem, ad resurrectionis gloriam. (Oraison de l'*Angelus*).

Un peu d'attention, mon âme ! Ne faites pas la dissipée. J'ai taillé ma plume, et pour vous j'écris ces lignes.

Oui, pour vous, et aussi pour d'autres âmes, vos sœurs, que les mêmes inquiétudes tourmentent, que pressent les mêmes besoins.

Je connais votre mal, et j'en sais le remède, que je viens vous proposer. Pauvre chère âme, ô respiration de ma vie, je vous aime bien, et lorsque vous souffrez, tout en moi est souffrant.

Votre mal est dans l'appétit de ces jouissances qui passent, dans la recherche de ces biens qui périssent, dans le désir de ces instables grandeurs, dans cette tendance trop empressée à finir la lutte.

Voulez-vous que je vous déclare ce que vous n'osez vous dire ? Vous ambitionnez de mettre le ciel sur la terre.

Je n'aime pas à vous décourager, mais je dois vous transmettre cet avis, que vous êtes à bâtir une tour de Babel dont l'écroulement vous écrasera.

L'on monte au ciel, il ne descend pas. La poussière d'ici bas empêche de le voir. Il est plus haut, au delà de cette atmosphère de nuages et de tempêtes. La voie est cette échelle mystérieuse que notre vénérable père Jacob a vue ; pour en franchir les degrés, il faut des ailes.

Des ailes ! hélas ! elles s'adaptent non sans douleur à notre nature déchue, tant est toujours sensible la plaie faite par le péché originel. Et pourtant, il le faut ! A cette condition, ô mon âme, s'obtiennent et les jouissances, et les biens, et la gloire et le repos qui demeurent.

Me demanderez-vous ce que sont ces ailes ? Si vous n'étiez pas en tout temps si distraite, vous le sauriez bien. Elles sont à votre portée, et trois fois par jour l'oraison de l'*Angelus* vous les indique.

L'*Angelus* ! Vous connaissez cette prière, sublime en sa simplicité, et qui en trois paroles inspirées nous redit le message de l'Ange et l'opération du Saint-Esprit, l'humble acquiescement de la Vierge et l'Incarnation du Verbe.

Et par l'oraison qui couronne cet hymne de la Rédemption, quel souhait formulez-vous ?

Ad Resurrectionis gloriam!

Oui, vous demandez la gloire de la Résurrection!

La gloire de la Résurrection pour votre frère le corps, qui, vous ayant servi et ayant partagé vos humiliations en ce monde, doit devenir votre compagnon glorifié de l'autre vie.

La gloire de la Résurrection pour vous, mon âme. Sans doute, vous êtes immortelle, mais il y a aussi l'affreuse immortalité de l'enfer, qui est l'éternelle confusion, mais non la gloire. Or, la résurrection glorieuse à laquelle vous aspirez est celle même du Christ, domptant l'enfer et levant l'excommunication qui vous fermait les portes du ciel.

Mais, avant de ressusciter, le Christ a montré le chemin de la vraie résurrection, la véritable échelle mystérieuse qui aboutit aux sommets de l'éternelle gloire. L'oraison de l'*Angelus* dit quel est ce chemin :

Per passionem ejus et crucem.

Et voilà, mon âme! vous ne vous élèverez vers la gloire que par le chemin de la croix.

Les lauriers ne sont pas pour cette vallée de larmes; c'est la couronne d'épines qui convient à l'exilé.

Les ailes sont les épreuves : traverses, deuils, déceptions, amitié trahie, biens perdus, projets ruinés, maladies, souffrances du cœur, pauvreté, privations, misère, toutes les afflictions de l'âme et du corps, tout ce qui témoigne du néant des choses d'ici bas, tout ce qui détache l'homme des vanités mondaines.

Quelles ailes bénies que les épreuves dans leurs manifestations indéfiniment diverses! Rien ne protège davantage l'âme droite contre les illusions de la chair et l'orgueil de l'esprit; rien ne l'abrite mieux contre la boue de cette terre; rien ne l'instruit plus clairement de ses hautes destinées; rien ne la rend plus apte à s'élever.

O mon âme, écoute ces enseignements de la Vérité même :

“Celui qui aime sa vie, la perdra; mais celui qui hait sa vie en ce monde la conservera pour la vie éternelle. Si quelqu'un veut me servir, qu'il me suive, et là où je serai, mon serviteur y sera aussi, et tous ceux qui auront été mes serviteurs, mon Père les honorera.”

Jésus ne pouvait recommander plus expressément la soumission dans les épreuves.

Écoutez encore le même Jésus nous dire par son Évangile, et ensuite par la bouche de l'abbé Pèreyve :
 “ Si le grain de froment ne tombe en terre et n'y meurt, il
 “ demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit
 “ (Jean, xii, 24). Cette mort triomphante du grain de
 “ blé est le symbole de ma mort, et de la mort spirituelle
 “ de mes fils. Elle représente fidèlement la féconde
 “ transformation des âmes qui savent une fois pour toutes
 “ mourir avec moi, et attendre leur heure dans mon
 “ sépulcre.

“ Mon sépulcre c'est tout ce qui cache le chrétien au
 “ monde et à lui-même. C'est tout ce qui l'humilie,
 “ mon fils ; c'est ce qui contrarie tes désirs, ce qui brise
 “ tes efforts. C'est la maladie qui brise vingt fois le jour
 “ ta volonté ; c'est tout cet ensemble de faiblesses, de
 “ difficultés, de malentendus, de tristes misères en toi et
 “ dans les autres, qui jette souvent sur ta vie un froid et
 “ pesant linceul. Voilà le sépulcre. Entre alors,
 “ comme le grain de blé, dans les entrailles de la terre,
 “ c'est-à-dire dans les entrailles de l'humilité, de l'oubli,
 “ du renoncement à toi-même : entres-y, comme moi, en
 “ esprit de foi et surtout d'impérissable espérance.

“ Car il n'y a rien dans l'univers de plus fécond que mon
 “ sépulcre, et c'est aussi la fécondité que tu dois trouver
 “ dans le tombeau. Tes chagrins, tes douleurs, tes
 “ larmes se doivent dès aujourd'hui transformer en dé-
 “ vouement pour les hommes, en consolation des affligés
 “ et des malades, en abnégation au service de tous. Tu
 “ dois sortir de l'épreuve, comme moi des étreintes bri-
 “ sées de la mort, plus vivant et plus fécond que jamais.

“ Ame chrétienne, sois de celles qui ont compris cette
 “ initiation sacrée. Use de tout ce que tu as souffert
 “ pour apaiser les plaintes de ceux qui souffrent, pour
 “ être *intelligent sur les misères et les besoins des pauvres*
 “ (Psaume xl, 1). Et si tu veux une récompense dès ce
 “ monde, sache qu'il n'y a point sur la terre de meilleur
 “ remède à ses propres douleurs que de soulager celles
 “ des autres.

“ Va donc courageusement ; sois cette âme ressuscitée
 “ dans mon tombeau : et quand l'heure sera venue pour
 “ toi de passer des ombres de la vie à la vie véritable,
 “ quand tu paraîtras aux pieds de mon Père, je te recon-
 “ naîtrai, je te nommerai devant lui par ton nom, et je

“ lui dirai en l’attirant vers son cœur : *Celle-ci m’a suivi fidèlement dans le chemin de ma croix. Comme moi, elle a souffert en esprit de sacrifice ; comme moi, jusqu’au Calvaire, elle a béni la volonté de Dieu ; comme moi, elle est morte et elle est ressuscitée.*”

Eh bien ! oui, mon âme ! voici la devise qu’il ne faut jamais oublier : *Per passionem ejus et crucem ad resurrectionis gloriam.*

Frère R. PHAEL, tertiaire.

S. INT JOACHIM

PÈRE DE LA SAINTE VIERGE.

Le Messager du Sacré-Cœur de Jésus. d’août dernier, contient une admirable lettre de Père Comire, S. J., sur le culte de saint Joachim, père de la sainte Vierge. Il termine cette lettre par ces paroles :

Apôtres et amis du Cœur de Jésus, vous et vos collaborateurs, vous avez un droit certain, par vos apostoliques travaux, à ressentir le patronage cordial de saint Joachim. Mais aussi, en obligeant saint Joachim, combien vous êtes assurés de toucher le Cœur de Jésus son petit-fils ! Combien vous êtes sûrs de mériter encore la gratitude la plus profonde de tous les siens : de sainte Anne, de MARIE, de saint JOSEPH ! Obligés enfin à une reconnaissance spéciale envers le pape Léon XIII, qui, à l’exemple de Pie IX, a montré pour votre Oeuvre un zèle et un amour très vifs, vous ne pouvez douter que, touché de l’accroissement d’honneur que vous procurerez à saint Joachim, il ne se montre de plus en plus disposé à vous faire sentir les effets de son paternel et royal patronage.

F.-L. COMIRE, S. J.

Voici le texte et la traduction de l’antienne et de l’oraison du Bréviaire en l’honneur de saint Joachim, et, à la suite, la prière composée pour recommander à ce grand Saint les besoins indiqués dans la lettre précédente.

ANTIENNE

Louons cet homme glorieux dans sa descendance, car c’est à lui que le Seigneur a donné la bénédiction de toutes les nations, et c’est sur sa tête qu’il a réalisé ses promesses.

V. Sa race sera puissante sur la terre.

R. La génération des justes sera bénie.

PRIONS

O DIEU, qui, de préférence à tous vos saints, avez choisi le B. JOACHIM pour être le Père de la Mère de votre Fils, daignez nous accorder, nous vous en supplions, de jouir toujours du patronage de celui dont nous célébrons pieusement la fête. Par le même JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, votre Fils, qui vit et règne avec vous dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

PRIÈRE A SAINT JOACHIM

Père de la très sainte Vierge MARIE.

O le plus heureux des patriarches, saint JOACHIM, père de la bienheureuse Vierge MARIE, époux de sainte ANNE, aïeul de JÉSUS CHRIST, nous voici prosternés devant vous pour vous féliciter de vos grandeurs, nous placer sous votre protection, et implorer vos paternelles bontés.

Au milieu des épreuves nouvelles que traversent l'Église, le Souverain Pontife et notre chère patrie, c'est à vous, ô grand saint, que nous venons demander des secours tout nouveaux.

Admirable patron des pères de famille, vous connaissez les périls qui menacent l'âme des enfants, et en particulier l'âme des jeunes filles élevées loin de DIEU.

Père compatissant, écarterez tant de maux qui assaillent à la fois la société domestique, les sociétés civiles et les familles religieuses.

Saint JOACHIM, priez, intercédez pour nous ! Faites que partout règnent de plus en plus JÉSUS, MARIE JOSEPH, qu'ils soient enfin connus, aimés et servis de l'univers entier, et que tous ici-bas, d'un même cœur, d'une même âme, nous vivions et nous mourions dans la foi, l'espérance et la charité divines. Ainsi soit-il.

Contre les ennemis de la famille chrétienne,—protégez-nous, saint JOACHIM !

Contre les ennemis de l'éducation catholique,—protégez-nous, saint JOACHIM !

Contre les ennemis de la vocation religieuse,—protégez-nous, saint JOACHIM !

Pour notre Saint-Père le Pape présentement régnant,—nous vous prions, saint JOACHIM !

Pour les parents et les maîtresses des jeunes filles chrétiennes,—nous vous prions encore, exaucez-nous, saint JOACHIM.

Les douleurs de la Très Sainte Vierge

Tout ce mois, consacré à honorer les douleurs de la Très Sainte Vierge, nous devons contempler cette Bonne Mère dans sa vie douloureuse. Rien ne saurait mieux attendrir nos cœurs et nous ouvrir les trésors de grâce qu'Elle a promis à ceux qui s'associeraient aux peines amères dont sa longue vie a été semée.

Mais les plus grandes souffrances de Marie furent celles qu'Elle endura sur le calvaire. C'est donc sur ce lieu que nous nous transportons, pour contempler Marie désolée.

La Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, en provoquant notre souvenir, demande à nos cœurs des sentiments en harmonie avec les mystères de souffrance nécessités par nos péchés. Le Golgotha nous parle de notre Rédemption, il est vrai ; mais il réclamera bien haut notre condamnation, si nous avons le malheur de ne point profiter des grâces de salut qui découlent de la passion et de la mort de Jésus crucifié. Que notre amour envers Marie soit donc notre sauvegarde, et afin d'exciter nos âmes au regret de nos fautes, à la contrition sincère, essayons de nous représenter le martyre de notre Mère pendant ces heures à jamais mémorables.

Le saint Évangile nous apprend peu de choses sur le rôle de Marie durant ces jours de tristesse ; à peine nous la montre-t-il sur le chemin de Jésus pendant qu'il gravissait, écrasé sous le poids de sa croix, le chemin du Calvaire. Ensuite il l'offre à notre admiration, à notre vénération et à notre amour, debout, surhumainement courageuse dans son martyre, au pied du gibet où son Fils agonisant était suspendu. Mais le silence des Évangélistes ne nous empêche pas de nous représenter les anxiétés et les tortures réservées à la très sainte Vierge. Sans aucun doute, depuis longtemps elle avait demandé à son Fils l'explication de la parole prophétique du vieillard Siméon, " un glaive de douleur transpercera votre âme " ; et Jésus n'avait pas assurément refusé à sa sainte Mère la contemplation anticipée de ses souffrances à venir. Lorsque la terrible réalité de la Passion eut lieu, Marie pouvait donc en suivre mentalement les moindres incidents, et ce n'est pas une présomption de le croire. Si le cœur d'une mère, inquiète sur le sort de son enfant, a parfois des pressentiments qui ne le trompent point, la Mère de Jésus devait être mieux éclairée, et son âme, rivée à l'âme de son Fils, n'en devait pas ignorer les cruelles émotions. Demandons à notre cœur de s'associer aux douleurs de la très sainte Vierge, afin de bien témoigner notre amour à la reine des martyrs, et de nous exciter ensuite au regret de nos fautes, causes réelles de tant de souffrances et de tant d'expiation.

La première grande douleur de l'âme de Marie dut être celle de la séparation, lorsque Jésus partit pour aller célébrer la dernière Pâque avec ses apôtres. Marie savait que son Fils, en la quittant, courrait à la souffrance et à la mort ; qui dira jamais les déchirements de cette âme de Mère, résignée sans doute à l'immoliation, mais éprouvant toutes les angoisses de l'adieu définitif ? Et c'est nous, pécheurs, qui vous avons séparée de votre enfant ! O Mère de miséricorde, pardonnez-nous, et au nom des souffrances de votre séparation, puisque vos douleurs nous sont un titre à votre amour, tenez-nous unis pour jamais à Jésus, votre divin Fils.

A partir des premiers moments de sa Passion, le Sauveur est partout accompagné par l'âme de sa Mère. Pendant qu'au jardin des Oliviers, en prière devant son Père céleste, il s'altriste, se trouble et soutient dans son cœur le plus terrible des combats, pendant qu'une sueur de sang ruisselle de tout son être, Marie ressent le contre-coup de cette poignante agonie. O Mère affligée, demandez à Dieu d'envoyer à Jésus l'ange de la consolation et de la force, cet ange qui fut le bienheureux messager de vos grandeurs et de vos gloires, et tenez éloigné de nous l'ange de la tentation et du désespoir.

Trahi par Judas, livré à ses ennemis, exposé à toutes les brutalités d'une soldatesque en fureur, conduit de Caïphe à Pilate, le Sauveur subit ensuite le supplice de la flagellation. Comment nous représenter, dans cette horrible tragédie, l'extrême affliction de la glorieuse Vierge, spectatrice dévolée de cette exécution sauvage, nous disent de très graves auteurs, tels que saint Augustin et saint Anselme ? Une mère de la terre, pour aussi grand que soit son amour, pour au-si étendue que soit sa douleur en présence de son enfant torturé, ne saurait se faire une juste idée de ce que ressentit en son cœur la Mère de la sainte Victime flagellée. Comment le compren-drions-nous alors, nous autres, ô Mère désolée, nous dont le cœur égoïste est presque incapable de prendre part à votre peine immense ? Ayez-nous en pitié, ô Marie, et liez-nous de force à la colonne du repentir, afin que meurtris dans notre âme par le regret de nos crimes, nous n'ayons plus jamais ni la volonté, ni le courage d'offenser Dieu, notre père.

Mais Jésus, malgré son inaltérable patience et son inénarrable douceur, n'avait point touché ses bourreaux, ni diminué leur rage. Ils couvrirent donc ses épaules d'un lambeau de pourpre, placèrent dans sa main un roseau comme sceptre, et recouvrirent sa tête auguste d'une couronne d'épines qu'ils firent pénétrer dans sa chair sacrée en l'enfonçant à coup de bâton. Et Marie assistait par la pensée à cette dérision sacrilège, elle était témoin de cet acharnement sata-nique. Elle entendait en son cœur ces paroles pleines de fiel et de méchanceté : " Salut, roi des Juifs ; dis-nous donc qui t'a frappé ? " Elle voyait Pilate présentant au peuple le divin prisonnier, revêtu de cet accoutrement ridicule, et s'écriant : " Voilà l'homme ? " Non, ô Mère, ô Vierge, cet homme n'est point votre Fils ; quand vous l'avez reçu du ciel et offert ensuite à Dieu comme victime, il était le plus beau des enfants des hommes. Maintenant, c'est nous, c'est notre malice, ce sont nos fautes qui l'ont réduit à ce triste état et rendu méconnaissable ; cet homme, c'est notre victime. Nous pardonnez-vous, ô Vierge clément, nous pardonnez-vous d'avoir ainsi défigurés votre Jésus ? De grâce, soyez-nous miséricordieuse, et entourez nos cœurs d'une épaisse couronne d'épines, afin qu'ils ne cessent pas un seul jour de ressentir une douleur très vive au souvenir de leur noire ingratitude.

Condanné à mort, Jésus sent peser sur ses épaules meurtries la lourde croix sur laquelle il va bientôt subir le dernier supplice. Il gravit péniblement la route douloureuse, succombant sous le faix, mais ayant, malgré tout, la sublime énergie de la charité, qui le porte à consoler les filles d'Israël. Cependant, ses forces s'épuisent, et il lui faut un aide pour reprendre sa marche et traîner la croix qui lui devient de plus en plus pesante. Alors, une suprême angoisse lui

est réservée : il se trouve en présence de sa mère, Marie, que saint Jean avait prévenue de ces tristes événements, n'avait pu résister à l'entraînement de son cœur, et elle s'était rendue au-devant de Jésus. Elle le rencontra tombant à genoux ; elle l'adora en suppliant, frappée de stupeur et accablée de tristesse. Il n'y eut jamais de communion plus parfaite dans la douleur : Marie souffrait pour Jésus, et Jésus souffrait pour Marie ; le Fils était torturé par la désolation de la mère, et la mère était anéantie par l'état d'accablement où elle voyait son fils. Tel était le martyre de ces deux âmes, qu'elles ne furent point capables d'échanger la moindre parole ; mais la souffrance les unissait dans une étroite indicible. La sainte Vierge, qui avait déjà souffert loin de son Enfant, sentit grandir et dilater son angoisse en contemplant de ses yeux la sainte Victime défaillante. O Marie, qu'à cette heure vous avez dû maudire le péché ! N'avez-vous point pitié cependant de malheureux pécheurs ? Traitez-nous avec indulgence, et en nous faisant comprendre combien vous avez souffert au moment de cette pénible rencontre, communiquez-nous une sainte ardeur qui nous conduise auprès de Jésus, pour l'aider à porter sa croix, et accomplir, selon nos forces, ce qui peut encore manquer à sa passion.

Enfin Jésus arrive au Calvaire, et aussitôt, dépouillé de ses vêtements, il est attaché à la croix, sous les yeux de sa mère. Puis, élevé entre ciel et terre, il demeure exposé aux railleries, aux insultes, aux mauvais traitements de ses ennemis. Pendant que son sang divin coule à flots, Marie, debout au pied de la croix, le contemple, courageuse et résignée, victime elle-même de son amour, immolée en son cœur et en son esprit, comme Jésus en son corps et en son âme. Et, du haut de la croix, tombent ces deux paroles, l'une adressée à Jean : Voilà votre Mère ; l'autre adressée à Marie : Voilà votre fils. Que Jésus meure maintenant, et que, sous l'effort de la douleur, votre cœur se brise comme les rochers, ô Marie : je pleure avec vous et partage votre peine immense, mais cependant je renais à l'espérance, et, malgré mon trouble et ma honte, j'ai confiance, puisque Jésus meurt pour moi, et me confie à vos maternelles sollicitudes. Recevez-moi, meurtri par le péché, comme vous reçûtes Jésus dans vos bras quand il fut descendu de la croix. Par votre maternelle tendresse, vous panserez toutes mes blessures : il me sera donné de sortir enfin de ce tombeau où j'ai été enseveli par la mort du péché.

Avec ces pensées, ou bien avec des sentiments analogues, nous pouvons entretenir notre piété pendant ce mois consacré à honorer ses grandes douleurs. Nous autres, fils de saint François, et enfants de Marie, nous devons nous intéresser tout particulièrement aux moindres circonstances de la vie de la très sainte Vierge ; or, c'est au Calvaire qu'elle nous apparaît vraiment grande, auprès de Jésus qui nous la donne pour mère. Aimons à la suivre le long de la voie douloureuse, jusqu'au pied de la croix, et là, mêlant nos larmes aux siennes, disons-lui, avec l'Eglise : " O Mère, source d'amour, faites que je sente votre douleur, que je pleure avec vous. Mon désir est de demeurer avec vous près de la croix et de m'associer pour toujours à votre deuil." Ah ! si les sentiments de Marie deviennent en réalité les nôtres, nos dispositions ne sauraient être meilleures pour retirer le plus grand fruit du mystère de la Passion et de la croix du Sauveur. Personne mieux que Marie ne s'associa de cœur aux

souffrances de Jésus; personne ne sut mieux les comprendre, les apprécier, en profiter. A cela rien d'étonnant, car son âme était le reflet vivant de l'âme de Jésus; au Calvaire, il y avait deux autels de la croix: celui de la Passion, où le Christ mourait, et celui de la Compassion, où sa mère était immolée.

Ainsi donc, si nous aimons vraiment notre mère, si nous désirons imiter N. S. P. saint François, par la pensée ne quittons point Marie, attachons-nous à ses pas, pénétrons-nous de ses sentiments, partageons sa douleur, imitons sa tristesse, inspirons-nous de son sublime héroïsme. Ainsi nous pouvons être assurés de la protection de Marie. Nous pouvons alors, en toute confiance, répéter les paroles de l'Eglise: "O Christ, quand il me faudra sortir de cette vie, accordez-moi, par votre Mère, la palme victorieuse."

Incorporation de la Fraternité du Tiers- Ordre de Montréal.

Le progrès constant de notre Fraternité a rendu son incorporation civile nécessaire. Nous avons déjà parlé du "fonds spécial" créé pour l'acquisition d'une église: qui répondra mieux au besoin actuel de l'ordre que celle que nous possédons. La Providence a pourvu à l'accroissement assez rapide de ce fonds, et nous avons été favorisés de plusieurs dons. Mais il importait, surtout pour les donateurs, que ces dons soit manuels, soit par testament ou donation entre vifs fussent faits directement à la corporation même du Tiers-Ordre, au lieu de l'être à des personnes interposées comme la chose s'est faite jusqu'à présent. C'est pour cela qu'après avoir reçu l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal, le discrétore s'est adressé à la Législature de Québec, qui nous a, généreusement et sans charge, octroyé la charte suivante:

50 Victoria, chapitre 30 (1837).

Acte incorporant la "Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise de Montréal."

(Sanctionné le 13 mai 1837).

ATTENDU qu'il existe à Montréal une Fraternité du Tiers-Ordre de saint François d'Assise, et attendu que les membres tertiaires de cette Fraternité ont, par leur pétition, demandé à être incorporés, et qu'il est juste d'accéder à cette demande;

En conséquence, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit:

1. MM. L. J. A. Derome, Paul Pépin, John O'Neil, M. E. Charpentier, M. C. Galarneau, Joseph Audet, F. X. Lanthier, L. A. G. Jacques, P. B. Migneault, J. J. Beauchamp, et les autres personnes qui sont, ou deviendront membres de cet ordre religieux, suivant ses règles et constitutions présentes ou à venir sont par le présent, constitués en corporation, sous le nom de : "Fraternité du Tiers-Ordre de saint François d'Assise de Montréal," avec tous les droits, pouvoirs et privilèges des corporations qui ont une fin spirituelle, religieuse et morale.

2. Cette corporation pourra acquérir des biens de toute manière, meubles ou immeubles, pourvu que leur valeur annuelle ne dépasse pas vingt mille piastres.

3. La corporation sera administrée par un discréttoire ou conseil, élu suivant la règle du Tiers-Ordre, lequel discréttoire pourra faire tels règlements qu'il jugera à propos pour la régie temporelle des membres, et pourra seul acquérir, louer, aliéner, emprunter, hypothéquer, et agir de toute manière pour le bénéfice de la Fraternité, pourvu que ce que fera le dit discréttoire soit conforme à l'esprit de la règle du Tiers-Ordre, et que tels règlements ne soient pas incompatibles avec les lois de la Province.

4. Les membres de cette corporation n'auront personnellement aucun droit ni aucune réclamation quelconque sur les biens de la Fraternité, et ne seront non plus, en aucune manière, responsables de ses obligations.

5. En toute matière civile, le ministre ou président de ce Tiers-Ordre et le secrétaire dûment autorisés par une résolution du discréttoire, représenteront la corporation.

6. Tous les biens qui ont jusqu'à présent appartenu à la Fraternité du Tiers Ordre, soit directement ou par personne interposée, seront maintenant la propriété pleine et entière de la corporation.

7. Advenant l'extinction de la corporation, les biens lui appartenant deviendront la propriété de l'Archevêque de Montréal, pour être par lui employés en bonnes œuvres, autant que possible suivant les intentions des donateurs.

8. Cet acte viendra en force le jour de sa sanction."

FIORETTI

OU PETITES FLEURS DE ST FRANÇOIS D'ASSISE

Sainte Claire

Si le premier Ordre de saint François s'est distingué par son esprit de pauvreté, le second ordre ne le lui cédaient rien. Sainte Claire, favorisée par l'exemple et les instructions de saint François, voulut que ses filles ne véussent que d'aumônes et du fruit du travail de leurs mains, travail que leurs longues prières rendent bien court, et par suite bien peu productif. Un jour qu'elle s'entretenait avec le Pape Grégoire IX, le saint Pontife la suppliant de modérer son zèle et de consentir à posséder quelques biens, à cause du malheur des temps, et aussi parce qu'une sévère clôture lui interdisait d'aller, comme les Frères-Mineurs, implorer la charité des fidèles, et la réduisait à l'attendre du hasard. "Si c'est votre vœu qui vous gêne, dit-il, nous vous en délierons."—Saint Père, répondit-elle, je serais heureuse d'être absoute de mes péchés ; mais je ne veux pas d'absolution pour ne point suivre les conseils de Dieu." A force de prières et de sollicitations, elle obtint d'Innocent IV le privilège de la pauvreté perpétuelle, le seul qui n'eût jamais été demandé au Saint-Siège ; et afin qu'une nouvelle et extraordinaire faveur répondit à cette nouvelle et inaccoutumée demande, le pape écrivit de sa propre main la lettre accordant ce privilège.

MORT DE SAINTE CLAIRE

Sainte Claire mourut le 11 août 1253. Ses filles l'entouraient, et elle leur dicta un testament comme avait fait son Père saint François à ses fils.

—J'ai, dit-elle, un grand trésor à vous léguer.

Et comme elle n'avait aucun bien en ce monde, on écoutait avec étonnement : "Je vous lègue, dit-elle, un trésor que je vous engage à ne jamais perdre : la *sainte pauvreté* et le dévouement de toutes choses."

Grâce à ce trésor, les couvents de Clarisses, vivent depuis lors sur toute la surface de la terre dans une absolue confiance. Les économes y sont chargées tout spécialement de veiller à la conservation de la sainte pauvreté dans la caisse.

Sainte Claire étant entourée de ceux qui avaient accompagné saint François : frère Junipère, frère Ange et frère Léon, se mit à commander.

Elle s'adressa d'abord à son âme, et elle lui dit :

—Sors hardiment, mon âme, ne crains rien, tu as un bon guide et un bon sauf conduit.

—Sors, te dis-je, hardiment, mon âme, car Celui qui t'a créée, qui t'a sanctifiée, et qui t'a aimée comme une mère aime sa fille, est lui-même disposé à te recevoir."

Quand elle eut ainsi commandé chez elle, on la vit parler à Notre-Seigneur; mais à peine lui adressait elle la parole en ces termes: "Vous qui m'avez donné l'être et la vie, soyez béni!" que Jésus parut en personne.

Notre-Seigneur venait lui rendre visite; il y avait deux ans qu'elle savait et répétait qu'elle ne mourrait pas sans avoir cette visite de Jésus avec ses disciples.

Comme elle allait donc s'en aller, le pape Innocent IV, qui l'aimait quoiqu'elle fût si pauvre, vint la visiter avec des cardinaux; il la bénit, mais ce n'était pas Celui qu'elle attendait. Quand elle eut donc dit à notre Sauveur qu'elle venait de donner congé à son âme, ce Sauveur, rapportent ses biographes, arriva accompagné de vierges bienheureuses qui avaient quitté le monde sans le sou, mais qui portaient des couronnes splendides, et dont la présence répandait un parfum incomparable.

La mort s'arrêta.

L'une des vierges, près du Sauveur, avait une couronne plus belle et rendait plus de lumière que le soleil; c'était la sainte Vierge. Jésus et Marie embrassèrent sainte Claire.

Puis les saintes à l'envi étendirent sur son corps un tapis d'une étoffe inestimable, et pendant cette action, dont elle faisait part à ses sœurs, qui ne voyaient pas, son âme se joignant au cortège des vierges couronnées, s'en alla au ciel avec Jésus.

Ce que le Pape apprenant, il accourut au couvent, et, comme on chantait l'office des morts, il fut inspiré de demander qu'on chantât l'office de la sainte Vierge, et il fallut les instances des cardinaux pour qu'il consentit à ce qu'on dit une messe de deuil; mais le jour du 12, lendemain de la mort, où le Pape avait ainsi par anticipation fait la canonisation de Claire, fut le jour fixé pour sa fête.

Les filles de sainte Claire qui s'en vont de la terre en si haute compagnie, et qui sont rétives à toutes les données économiques, sont cent mille dans le monde, qu'elles contredisent en visant à la sainte pauvreté.

Autrefois celles de Paris s'appelaient les religieuses de l'*Ave Maria*, et on admirait qu'elles vécussent en un corps comme si elles n'en avaient pas, et qu'elles eussent été entièrement séparées de la terre.

Ce couvent avait été fondé par saint Louis, mais les religieuses qui l'occupaient ayant disparu peu à peu au point de n'être plus que quatre au lieu de quatre cents, on y appella les filles de sainte Claire. C'est le moment où s'instituait la récitation de l'*Angelus*, et voilà pour-quoi le couvent prit le nom de l'*Ave Maria*.

En 1790, le couvent de l'*Ave Maria*, qui subsiste encore, fut vidé ; on expulsa les Clarisses, et on décida d'en faire quelque chose de plus utile, on y mit une caserne d'infanterie. Les soldats remplacent les vierges, et les blasphèmes retentissent au lieu des louanges. Pauvre France!

CHRONIQUE

Esclavage en Afrique.—Nous extrayons des *Missions d'Afrique* le passage suivant qui montre combien on pratique la plaie hideuse de l'esclavage en Afrique :

Un Arabe d'Oujji ou de Tabora envoie un de ses *niamparas*, lieutenant, métis ou nègre, avec quelques provisions et une armée de noirs pourvus de fusils. Ils se rendent dans une contrée encore bien peuplée, où ils cherchent à nouer des relations avec les petits chefs, qui, jaloux les uns des autres, sont sans cesse en hostilité avec leurs voisins. Profitant de ces gens armés qui passent dans son pays, l'un de ces petits chefs ne tarde pas à demander l'appui de leurs fusils contre ses rivaux, en promettant comme rétribution de l'ivoire et surtout des esclaves. Ces brigands ne demandent pas autre chose, puisque, d'une part, ils seront payés par celui qui sollicite leur concours, et que, de l'autre, le butin qu'ils feront eux-mêmes sur l'autre chef sera une augmentation de bénéfice. C'est alors qu'ils tombent sur les villages, qui sont saccagés par eux. Ils en envahissent ainsi successivement sept ou huit. Ce chiffre est ordinairement nécessaire pour monter convenablement une caravane de *marchandises*.

Sur les deux cents esclaves qui se trouvent actuellement campés aux environs de notre station de mission, y en a-t-il eu d'achetés ? Très peu ; presque tous ont été pris par violence, dans la nuit, après un combat, de la manière indiquée ci-dessus. C'est une véritable chasse, et les Wangouanas qui s'avancent dans les terres ont tous le dessein, pour quelques charges de poudre, de se procurer un riche butin. Doit-on rejeter tout le mal sur les Arabes ? Hélas ! non. Sans doute, on doit leur en attribuer une grande part, puisque c'est leur tactique infernale qui dépeuple ainsi le pays. Si les pauvres sauvages ne manifestaient pas leurs inimitiés, s'ils n'appelaient pas les Arabes à leur aide dans leurs querelles, le mal ne prendrait pas des proportions aussi horribles. Mais pour un rien, pour se donner de l'importance, pour le moindre froisse-

ment d'amour-propre, un chef nègre n'aura point de répit, il ne s'arrêtera pas avant d'avoir anéanti, par une alliance avec la troupe de l'Arabe esclavagiste, le voisin qui lui déplaît. Nous sommes témoins de ce travail chez les nègres qui sont venus s'établir auprès de nous, qui vivent sous notre autorité paternelle. Certes, notre plus grand souci, à un moment donné, sera d'empêcher les guerres auxquelles les chefs du voisinage viennent nous demander journellement de participer pour des futilités : tantôt c'est un esclave qui s'enfuit et qu'un voisin ne veut pas rendre ; tantôt c'est une accusation mensongère, comme d'envoyer des lions, etc., de se livrer à l'*ulazi*, c'est-à-dire d'avoir causé la mort de quelqu'un au moyen de sortilèges ou d'incantations. Et quelles conséquences affreuses de ces guerres perpétuelles ! Dans la caravane de Mzovera, à côté des enfants, il y a des vieillards qui sont là assis la cangue au cou, immobilisés par de gros morceaux de bois percés et passés dans les jambes. On n'a pas respecté leur barbe blanche !

« Quels crimes ont donc commis ces malheureux, pour les torturer ainsi, dit le P. Moniet à Mzovera ?—Ils se sauveraient, répond cette hyène à forme humaine.—Mais pourquoi arracher ces gens à leur pays, pourquoi ne pas les y laisser mourir ? Quel bénéfice en retireras-tu ?—Nous les vendrons ! »

Mais quel prix peuvent-ils espérer de ces vieillards impropres à tout travail ?

On prend, en vérité, pour le plaisir de prendre. En voyant ces squelettes ambulants, qui se traînaient à peine, le P. Moniet dit un autre jour à Mzovera, après lui avoir adressé les plus vifs reproches de sa cruauté : « Pas un de tes gens ne parviendra à Oujiji, tu traînes après toi une proie pour la mort et les hyènes. Deux sont déjà morts chez nous, et nous en avons acheté d'autres qui sont mourants ! Pourquoi ne soignes-tu pas mieux ces pauvres créatures ?—Comment veux-tu, répond avec indifférence Mzovera, que des gens qui n'ont qu'une maigre pitance, et encore une seule fois par jour, engraisent. » Nous contenons à grand-peine notre indignation devant ce langage. On devine ce que nous souffrons à la vue de notre impuissance et de notre pénurie, qui nous empêchent de rendre la liberté à tant de malheureux.

Mais, malgré les chaînes, les cangues et les fourches, certains de ces esclaves parviennent quelquefois à s'échapper. Quelques-uns se sauvèrent pendant le séjour de la caravane chez nous. Nous en fûmes avertis. Mais Mzovera ne peut pas agir avec nous comme lui et ses semblables agissent, en pareille circonstance, avec les sauvages dont il traversent le pays. Voici, en effet, comment ces négriers s'y prennent pour ne rien perdre de leur proie.

Un, deux, trois esclaves s'enfuient ; les traitants en rendent responsables les gens de la tribu où le fait s'est produit. Ils prennent comme otages autant de têtes qu'il y a d'esclaves disparus, et ils avertissent le chef d'avoir à se mettre à la recherche des fugitifs s'il veut que ses sujets recouvrent leur liberté.

Toutes ces façons d'agir, la brutalité sans nom, l'inhumanité de ces trafiquants, doivent les rendre un sujet d'horreur à tout peuple civilisé ; ils le sont en effet. En ce moment, on s'occupe beaucoup du sort des nègres en Europe, malheureusement avec peu de succès. Il serait cependant facile de couper, de tarir la grande source de

cette plaie hideuse, en réduisant l'élément arabe à l'impuissance, et cela se peut à Zanzibar où tout aboutit. L'Allemagne et l'Angleterre ne peuvent-elles le tenter? Mais il faut aller vite: or on n'ose pas trancher le fil d'un seul coup, et qu'arrive-t-il? C'est que dans nos pays du centre de l'Afrique, où l'on a comme un pressentiment de ce qui va se passer, les Arabes se hâtent, redoublent de fureur, ils réduisent en captivité, ils volent, ils enchaînent, ils anéantissent les populations de pays entiers qui seront bientôt de véritables déserts.

Le Maniéma est parcouru dans tous les sens, pressé, trituré jusqu'à la dernière goutte de sang. A Mtova, débarcadère du Maniéma, il n'y a pas de jour où les bateaux ne chargent des centaines d'esclaves. Le Marungu est traversé aussi en tous sens, avec d'autant plus d'activité que la race des Marungu, des Vatava, des Vabemba, procure dans le commerce de beaux bénéfices. C'est pour cela qu'en peu de temps nous avons vu passer près de notre seule station plus de quatre cents esclaves.

Fasse le ciel que ce soient les derniers.

L'abolition de l'esclavage et de toutes les horreurs qui l'accompagnent est l'œuvre des Pères blancs, missionnaires bien pauvres, et qui dépendent de la charité publique. Aussi c'est une bien belle œuvre que de leur aider en argent.

Nous nous chargeons de leur faire parvenir tout don que nos lecteurs auraient la charité de leur donner.

Franciscains en Espagne.—Le gouvernement espagnol, par un ordre royal en date du 17 avril dernier, a déclaré exempts du service militaire les Religieux de divers couvents Franciscains, entre autres ceux du couvent de Lucen. Ce couvent, nos lecteurs s'en souviennent sans doute, a été établi il y a fort peu de temps par des Religieux Espagnols qui faisaient partie de notre Province de Saint-Louis, et qui, chassés par les fameux décrets, ont dû chercher un atri dans leur patrie.

Un tabernacle incendié.—Le dimanche 19 juin dernier (1887), deux heures environ après la fin des exercices religieux de l'après-midi, on s'est aperçu qu'il y avait un commencement d'incendie dans l'église de Lully (canton de Fribourg). Le feu s'était communiqué à l'autel par des charbons préparés pour l'encensement. Des enfants, qui s'amusaient près de l'église, signalèrent le sinistre, et les secours arrivèrent bientôt.

On trouva l'autel, du côté de l'épître, entièrement brûlé, avec ses gradins, les cartons et les linges. Le tabernacle, déjà troué par les flammes, contenait le Saint-Ciboire du côté de l'évangile, tandis que la grande-Hostie, à nu sur la lunule, se trouvait du côté où le tabernacle était déjà tout carbonisé. Or, le Saint-Ciboire brûlait à la main, mais la *Grande-Hostie*, beaucoup plus exposée, ne s'était pas même infléchie et était restée parfaitement blanche, bien qu'immédiatement exposée au feu.—*L'Ami du Peuple*, de Fribourg.

Tertiaires au Sacré Cœur.—Nous extrayons du *Bulletin du Vœu National*: Vers 9 heures, avant de quitter Montmartre, les 1.400 jeunes gens qui composent les quatre pèlerinages indiqués plus haut, sont témoins d'un imposant spectacle; ils voient, à la suite d'une grande croix de bois, une procession de 100 hommes psalmodiant lentement le *Miserere*; ce sont les *Tertiaires de Saint François*, qui se réunissent dans la crypte devant l'autel du Cœur de Jésus pénitent pour nous, et vont tous puiser dans la communion un

nouveau zèle pour imiter le Pénitent d'Assise. Après avoir célébré la messe, le R. P. Benoit Joseph, gardien de la maison des RR. PP. Capucins de Paris, adresse à ce pieux auditoire une allocution fort touchante, dans laquelle, prenant pour texte : *Ecce rex vester*, il montre le Sacré Cœur avec sa Croix, ses épines et ses flammes, comme le roi qui veut régner : 1. *Sur notre esprit* : contrairement au libre-penseur qui ne veut suivre que ses mesquines pensées, le disciple du cœur de Jésus doit faire profession de soumettre par la foi tout son esprit à la doctrine du doux maître Jésus... 2. *Sur nos cœurs*... pour enchaîner notre cœur au sien, chose si difficile ! le Sauveur se contente de nous montrer son Cœur et de nous dire : Je vous aime, aimez-moi... et tels sont les attraits irrésistibles de ce Cœur divin, que malgré la croix et les épines qui l'environnent, des millions de martyrs, de confesseurs, de vierges, de chrétiens fervents lui répondent : Je veux vous rendre amour pour amour..... 3. *Sur notre volonté* ; les mondains crient partout : *Liberté*, et ils ne sont que des esclaves de leurs passions et du démon... pour être libre, enchainons-nous par les liens de la charité sous le joug suave de Celui qui a brisé nos chaînes.

Pie IX et Léon XIII.—Pour qui sait voir et réfléchir, le Pontificat de Pie IX a merveilleusement préparé le Pontificat de Léon XIII. L'action de Pie IX sur les peuples a rendu plus facile et plus puissante l'action de Léon XIII sur les gouvernements. Le Pape dont le règne a vu les révolutions de 1848 et celles de 1870, les guerres d'Italie, d'Allemagne et de France, devait remuer les foules et les charmer. Le Pape qui est venu après ces révolutions, après ces guerres, après le concile, devait, pour continuer dans le monde l'œuvre de l'Eglise, avoir une autre attitude, un autre caractère, d'autres dons, une autre forme de la grandeur. Mais qu'on y regarde de près avec les lumières de l'histoire et de la foi, et l'on verra que la seule force qui ait réellement gagné du terrain dans le monde depuis quarante ans est celle que Pie IX et Léon XII, marchant avec réflexion, quoique d'un pas différent, au même but, ont également servie. Si l'on en conclut que Dieu donne toujours à son Eglise le Pape qu'il lui faut, on conclura bien.—*Eugène Veuillot.*

L'ABBÉ STANISLAS

Un jeune prêtre attaché à l'Hôtel-Dieu de Paris est appelé un soir près d'un homme qui vient d'être apporté tout meurtri, tout sanglant, à la suite d'une rixe de cabaret. En proie à une surexcitation extrême, le malheureux épuise le peu de force qui lui reste en malédictions et en blasphèmes. La vue du prêtre ne fait qu'augmenter sa rage. Vainement le ministre du Dieu de paix s'efforce de ramener à des sentiments meilleurs ce cœur ulcéré ; son zèle demeure impuissant, et la prudence le force à mettre fin à des instances évidemment inutiles.

Le prêtre s'éloigne donc, le cœur brisé. Le lendemain matin, il revient tout anxieux à l'hôpital. "La nuit a été horrible," lui dit la bonne sœur qui a veillé au chevet du misérable. "Il n'a eu ni un moment de repos, ni un moment de silence ; toujours des douleurs atroces, toujours des blasphèmes ! Il n'y a pas plus d'une demi-heure qu'il est calme. Sa fureur s'est apaisée pendant qu'à la prière nous récitons les litanies du Saint Nom de Jésus."

“ Avant ma messe, je vais le voir un instant ; ma sœur, prions pour lui.”

Puis, sur la pointe du pied, l'abbé alla s'agenouiller près du lit où l'étranger était couché... Il ne s'agitait plus, et ses yeux étaient fermés. Mon Dieu ! dit tout bas le charitable prêtre, prolongez ce calme pour que je puisse, avec votre grâce, faire descendre dans cette âme quelques pensées de repentir et de confiance.

Après avoir dit ces mots avec une grande ferveur, l'aumônier s'était relevé et allait se rendre à la sacristie. Il avait déjà fait quelques pas dans cette direction lorsqu'il revint tout à coup vers le lit... Puis ayant pris dans son bréviaire une image, il l'attacha aux rideaux, de manière à ce que le blessé pût la voir lorsqu'il se réveillerait. Cette image représentait saint Stanislas de Kostka en oraison devant un autel de la Sainte Vierge. Cette image était chère à l'abbé : elle lui venait de sa mère.

Monté à l'autel, l'aumônier avait peine à se défaire de la pensée du malade. Dans cette multitude d'êtres souffrants, combien n'y en avait-il pas de plus intéressants que lui ? Cependant c'était celui-là qui le préoccupait le plus ; et durant le saint sacrifice, il pria pour lui plus que pour les autres.

La messe terminée, le prêtre, dans un grand recueillement, faisait son action de grâces, quand une sœur, celle à qui il avait parlé le matin même en entrant dans la salle, vint lui dire d'un air radieux :

—“ Monsieur l'abbé, il vous demande.....”

—“ Qui ? ”

—“ L'homme du numéro 48...le furieux d'hier soir.”

—“ Ses fureurs lui sont-elles revenues ? ”

—“ Oh ! non ; il est maintenant doux comme un agneau. Il vous demande.....”

—“ Que Dieu soit béni !.....hâtons-nous.”

Les voici tous les deux auprès du malade.....Il ne s'agit plus, il ne se tord plus sur son lit.....Son visage n'est plus enflammé, ses yeux ne lancent plus d'éclairs, sa bouche ne blasphème plus. A demi assis sur sa couche, il a les yeux fixés sur une image qu'il tient dans une de ses larges mains ; de l'autre, il essuie la sueur froide qui ruisselle sur son visage.....Sa préoccupation est telle qu'il n'entend ni ne voit le prêtre et la sœur arrivés près de luiEnfin l'inconnu levant les yeux eut comme un sourire de reconnaissance sur ses lèvres, qui, la veille, ne proféraient que malédictions et blasphèmes ; et d'une voix presque douce il demanda :

—“ Qui a attaché cette image au rideau de mon lit ? ”

—“ C'est moi, ” répondit l'abbé.

—“ Est-ce que vous me connaissez ?.....”

—“ Aucunement.”

—“ Pourquoi donc avez-vous mis près de moi l'image de saint Stanislas ? ”

—“ Parce que j'ai grande confiance en lui.”

—“ Ah !...vous n'avez pas eu d'autres raisons ?... C'est que moi, ” ajouta-t-il en passant sa main sur son front, “ c'est que moi aussi... j'ai aimé ce nom...je l'aime encore.....”

A ces mots, l'inconnu porta l'image à ses lèvres ; des plurs jaillirent de ses yeux, sa bouche s'entr'ouvrit : “ Mon Dieu ! ” proféra-t-il, “ mon Dieu !...”

Et ses convulsions de la nuit le reprirent. Moins violentes que celles de la veille, elles ne durèrent pas longtemps. Lorsqu'il fut redevenu plus calme, il se mit à parler, mais comme à lui-même; quoique ses yeux fussent grands ouverts, il avait l'air de ne voir personne. " C'est étrange, " disait-il, " ce nom qu'elle et moi avons voulu lui donner.....ce nom que je ne prononce plus.....je le trouve ici, sur cette image.....et attaché à mon lit..... Quand ce prêtre a donné la communion.....j'ai pu le regarder.....j'ai fixé mes yeux sur les siens.....; ils ressemblent à ceux que j'ai fait tant pleurer!..... Hier j'ai juré contre lui..... Lui et sa robe noire me faisaient horreur! ... Un tel changement s'est opéré en moi pendant sa messe, que si je le revoyais à présent, je le bénirais."

— " Me voici! me voici! " s'écrie l'abbé, me voici près de vous... Je ne sais pas qui vous êtes, mais jamais, pour aucun malade apporté ici, je n'ai ressenti au cœur, autant de charité.....Je donnerais ma vie pour sauver votre âme."

— " Oh! mon âme!.....Si tu savais, jeune homme, combien je l'ai souillée, tu ne penserais pas à la sauver.....Dieu lui-même ne pourrait....."

— " Arrêtez! ne blasphémez pas. Au nom du Sauveur Jésus, ne désespérez pas de la miséricorde divine."

Parlant ainsi, le jeune prêtre était tombé à genoux près du lit, tenant les mains de l'étranger dans les siennes, et les arrosant de ses pleurs.

Après quelques instants, l'inconnu, qui ne retirait pas ses mains de celles de l'aumônier et qui laissait couler d'abondantes larmes, dit d'une voix plus calme : " Voilà plus de vingt-trois ans.....à Nantesque j'ai abandonné, que j'ai condamné aux privations, au chagrin, à la misère peut-être, ma femme et mon fils....."

— " Quoi! " s'écria le prêtre en se relevant et en se penchant sur l'inconnu, " vous avez une femme, un fils!...vous avez habité Nantes... Ah! encore un mot, un seul mot, je vous en conjure; votre nom? "

L'inconnu se nomme. Impossible de douter plus longtemps. L'abbé Stanislas n'est plus debout, il est dans les bras, sur le sein de son père!...Les battements de leurs cœurs, leurs larmes de joie se confondent. Et la pieuse fille de saint Landry bénit Dieu au fond de son cœur, admirant comment il avait su amener le père coupable à l'ardente charité de son fils.

Mais, il n'y avait pas de temps à perdre. L'abbé parle d'un confesseur au pécheur repentant. " C'est vous que je choisis, " répond celui-ci; " je veux vous dire combien mon odieuse conduite envers votre pieuse mère m'a rendu malheureux! "

Lorsque le pardon appelé par son enfant descendit sur le coupable, quelle ne fut pas la joie, l'indicible, le céleste bonheur et du père et du fils! Le repentant pardonné respirait à l'aise, le poids de ses péchés ne l'oppressait plus; et le prêtre qui avait enlevé ce poids répétait avec transport : " Celui que je vois maintenant sur le chemin du ciel, c'est mon père! Oh! Seigneur, soyez, soyez à jamais bém! "

VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

CHAPITRE XIV

ORIGINE ET SOMMAIRE DE LA RÈGLE. — ESPRIT DE
CETTE RÈGLE

(1223)

Depuis longtemps François songeait à modifier sa Règle primitive, celle qu'Innocent III avait approuvée de vive voix ; une nouvelle apparition de Notre-Seigneur l'y décida. Quoique les anciens chroniqueurs ne nous aient indiqué ni l'endroit ni la date précise de cette apparition, l'enchaînement des faits et les habitudes du saint nous portent à croire qu'elle eut lieu fort peu de temps après la promulgation du grand Pardon d'Assise (1223), et dans son sanctuaire de prédilection, Notre-Dame-des-Anges.

Une nuit qu'il était resté en oraison, il se sentit enveloppé d'une lumière surnaturelle. La terre lui semblait couverte de miettes de pain qu'il recueillait respectueusement pour les distribuer à ses Frères affamés, et les miettes étaient si petites qu'il tremblait de les voir s'échapper de ses doigts. Une voix céleste, le rassurant, lui dit : « François, réunis toutes ces parcelles en une seule hostie, et donnes-en à tous ceux qui voudront en manger. » Il le fit, et tous ceux qui recevaient leur part avec mépris ou sans dévotion, lui paraissaient infectés de la lèpre. Le matin, il raconta sa vision en présence de ses Frères, mais en s'affligeant avec eux de n'en pas comprendre le sens mystérieux. Le jour suivant, pendant qu'il priait, la même voix céleste retentit au fond de son âme et lui dit : « François, les miettes de la nuit précédente figurent les paroles de l'Évangile, l'hostie est la Règle, et la lèpre l'inniquité (1). » Il comprit que c'était là la réponse du ciel à ses projets, et prenant avec lui deux de ses Frères, Léon et Bonize, il se retira dans le creux d'un rocher à Mont-Colombe, près de Riéti, pour mieux se préparer dans le jeûne et la prière à la nouvelle rédaction de sa Règle. Là, il la fit écrire sous la dictée de l'Esprit-Saint ; puis il revint au bout de quarante jours la communiquer au Frère Elie, Vicaire-général, afin que celui-ci la méditât et la fit observer. Elie la trouva trop austère, et au lieu de la rendre, il feignit de l'avoir perdue par mégarde : il espérait la supprimer.

(1) Bonav., iv.

Sans rien dire, l'humble François retourna à son rocher, et dicta une seconde fois sa Règle. Il y était encore, lorsque Notre Seigneur daigna l'avertir du complot formé par le Vicaire-général et les autres Provinciaux de son parti : ils gravissaient la montagne dans le dessein de réclamer certains adoucissements qu'ils jugeaient indispensables. Le saint Patriarche alla au devant d'eux, et leur dit d'une voix émue : « Que venez-vous faire, vous et ces ministres-provinciaux qui vous accompagnent ? — Ils ont appris, dit Elie en baissant les yeux, que vous vouliez leur donner une Règle au-dessus des forces humaines, et ils m'ont engagé à venir vous prier de la modérer, parce qu'ils ne veulent pas la recevoir, si elle est trop rigoureuse. » A ces mots, le saint frémit en lui-même, et levant les yeux au ciel : « Seigneur, s'écria-t-il, ne vous avais-je pas dit qu'on ne me croirait pas ? Pour moi, je garderai cette Règle jusqu'à la mort, avec tous ceux de mes compagnons qui aiment la pauvreté. Quant aux autres, je ne prétends point les y obliger malgré eux. » Au même instant, le Fils de Dieu apparut au-dessus de la tête de François, au milieu d'une nuée lumineuse, et prononça d'une voix sévère ces paroles, que tous entendirent : « Petit homme, pourquoi te troubler, comme si c'était là ton œuvre ? C'est moi qui suis l'Auteur de cette Règle ; ton rôle et ta mission consistent à la transmettre à tes Frères. Je sais ce que peut la faiblesse humaine et dans quelle mesure je veux la soutenir. Je veux donc que cette Règle soit observée à la lettre, à la lettre, à la lettre, sans glose, sans glose, sans glose. Que ceux qui refusent de l'observer sortent de l'Ordre. J'en susciterai d'autres à leur place, et, au besoin, j'en ferai naître de ces pierres mêmes. »

La vision disparut. Elie et ses compagnons étaient atterrés ; François, qui s'était mis à genoux, leur adressa cette véhémence apostrophe : « Avez-vous compris qu'avec votre prudence toute charnelle, vous résistez à la volonté de Dieu ? Avez-vous entendu la voix qui est sortie de la nuée ? » Ils se retirèrent sans rien répliquer, couverts de honte et de confusion.

En descendant de la montagne, notre Bienheureux, comme un autre Moïse, avait le visage tout rayonnant de lumière. Il revint à Notre-Dame-des-Anges, pour proposer la nouvelle Règle à ses Frères. « Je n'y ai rien mis de moi-même, leur déclara-t-il ; je n'ai fait que l'écrire sous la dictée du Très-Haut. » Tous l'acceptèrent d'une voix unanime, et le pape Honorius III, l'ayant reçue des mains de

François, l'approuva solennellement par une bulle datée de Rome, le 29 novembre 1223. Notre-Seigneur fit connaître à sainte Brigitte l'origine toute céleste de cette Règle : " Elle n'a point été composée par l'esprit de l'homme, lui dit-il, mais par Dieu même. Elle ne contient pas un mot qui ne lui ait été inspiré par mon Esprit, et François l'a donnée sans y ajouter un iota. " " Elle porte en elle-même le témoignage irrécusable de la très sainte et adorable Trinité, dit le pape Nicolas III dans son exposition de la Règle. Elle est descendue du Père des lumières, elle a été enseignée aux apôtres par les exemples et par la doctrine du Fils, et le Saint-Esprit l'a inspirée au bienheureux François. "

Il ressort de ces témoignages si autorisés, que la Règle séraphique est plus qu'un trait de génie ; c'est le fruit d'une inspiration céleste. Le saint Patriarche renouvelle dans son testament la même affirmation, et plus d'une fois, dans les trois dernières années de sa vie, il se servit de ce motif pour exhorter ses Frères à porter avec amour les chaînes volontaires qu'ils s'étaient imposées. " Mes chers enfants, leur disait-il, Notre-Seigneur nous a fait une insigne faveur, en nous donnant cette sainte Règle. C'est le livre de vie, l'espérance du salut, le gage de la gloire, la moëlle de l'Évangile, le chemin du Calvaire, la vie de la perfection, la clef du Paradis, le nœud d'une alliance éternelle. Méditez-la sans cesse dans le secret de vos cœurs, ayez-la toujours devant les yeux pour l'observer exactement, et ne vous en séparez jamais, pas même à votre mort (1). "

Telle est l'excellence, et telles sont les origines de la Règle séraphique.

Ce fut probablement (2) dans le courant de la même année 1223, que le saint Patriarche d'Assise obtint du Saint-Siège qu'un Cardinal-protecteur fût chargé des intérêts spirituels de l'Ordre ; voici à quelle occasion et dans quelles circonstances. A la mort de l'illustre cardinal Jean de Saint-Paul, les demi-chrétiens, comme il s'en trouve à toutes les époques de l'histoire, ceux qu'effrayait la hardiesse du réformateur, relevèrent la tête, et à force d'intrigues, ils réussirent à gagner à leur cause plusieurs membres de la cour pontificale. A la nouvelle de ces trames et de ces sourdes machinations, si opposées

(1) Barthélemy de Pise.

(2) *Acta Sanctorum.*

à son caractère franc et loyal, le saint fondateur éprouva une peine profonde, et il ne put s'empêcher d'exhaler ses plaintes amoureuses devant le divin Maître. Celui-ci daigna le consoler en lui indiquant à la fois, dans un songe mystérieux, le mal et le remède. François vit, durant son sommeil, une petite poule noire aux pattes de colombe (1), qui s'efforçait vainement de rassembler sous ses ailes ses nombreux pousins pour les défendre des attaques d'un milan ; elle ne pouvait les couvrir tous, et plusieurs prenant leurs ébats autour d'elle, étaient en grand péril. Mais voici qu'au-dessus d'elle vint se placer un autre grand oiseau, qui protégea de ses larges ailes la poule et les pousins. A son réveil, il pria naïvement Notre-Seigneur de lui expliquer le sens de cette vision, et il apprit que la poule aux pattes de colombe le représentait lui-même, que les pousins étaient ses enfants, et que l'oiseau aux larges ailes figurait un Cardinal protecteur, qu'il fallait demander au Souverain Pontife. Aussitôt il appela ses Frères, leur fit part de sa vision, et termina son entretien par ces mémorables paroles : L'Église romaine est la mère de toutes les églises et la souveraine de tous les Ordres religieux. C'est à elle que je m'adresserai pour lui recommander mes Frères, afin qu'elle réprime par son autorité ceux qui voudraient leur nuire, et qu'elle assure aux enfants de Dieu une entière et pleine liberté. Quand ils seront sous sa protection, personne n'osera plus les inquiéter, et les artisans d'iniquité ne ravageront plus impunément la vigne du Seigneur. La sainte Église romaine aura du zèle pour la gloire de notre pauvreté ; elle ne souffrira pas non plus que la belle vertu d'humilité soit obscurcie par les nuages de l'orgueil. Elle saura punir avec rigueur les auteurs des dissensions, et rendra indissolubles parmi nous les liens de la paix et de la charité. Sous ses yeux, l'observance de la Règle fleurira toujours, et nos pratiques religieuses répandront partout une odeur de vie. Que les enfants de cette sainte Église soient donc remplis de reconnaissance pour les douces faveurs qu'ils recevront de leur Mère ; qu'ils lui baisent les pieds avec une filiale dévotion, et qu'ils lui vouent à jamais le plus inviolable attachement."

Quelque temps après, François partit pour Rome. Il y retrouva le cardinal Ugolini, évêque d'Ostie, qui arrivait

(1) *Légende des trois compagnons.*

de sa légation de Florence, et s'ouvrit à lui de son dessein de le demander au Saint-Père pour Cardinal-protecteur de son Ordre. Le cardinal, après avoir favorablement accueilli sa proposition, l'exhorta vivement à prêcher devant le Pape et le Sacré-Collège, pour se concilier leurs bonnes grâces. François, malgré son humilité, dut céder aux instances réitérées du prélat. Il composa donc, sur son avis, un beau discours, et mit de longues heures à le fixer dans sa mémoire. Mais quand il fut en présence de son auguste auditoire, il oublia tout, et ne put dire un seul mot de ce qu'il avait écrit. Il avoua ingénûment sa mésaventure; puis, ayant invoqué l'assistance de l'Esprit-Saint, il parla, selon sa coutume, sans recherche, mais d'une manière si persuasive et si entraînant, que ses nobles auditeurs en furent dans le ravissement. "Ils connurent alors que ce n'était pas lui qui parlait, mais l'Esprit de Dieu qui parlait par sa bouche (1)."

Honorius III agréa la supplique du saint, et confia à l'évêque d'Ostie la charge de Cardinal-protecteur de l'Ordre des Frères-Mineurs.

Arrêtons-nous un instant devant la majestueuse figure de ce vieillard. Le cardinal Ugolini était un des personnages les plus accomplis de la cour pontificale. De l'illustre maison des comtes de Ségni, neveu d'Innocent III, homme d'un grand esprit et d'un cœur plus grand encore, docteur, jurisconsulte, orateur, il se montrait aussi ferme à défendre les droits de la justice et de la vérité que compatissant envers les faibles et les pauvres. Plein d'estime et d'affection pour les Frères-Mineurs, il se plaisait à visiter leurs monastères et à vivre de leur vie pénitente. "Que de fois ne l'a-t-on pas vu déposer les insignes de sa dignité, revêtir la robe de bure des Religieux, et, les pieds nus, suivre leurs exercices et leur parler de Dieu! De son côté, François avait pour lui une véritable

(1) Bonavent., c. xii. Depuis Benoit XIV, c'est toujours un Frère-Mineur capucin qui prêche le carême au palais apostolique. et filiale piété, et il se reposait sur lui de toutes les sollicitudes temporelles, comme l'enfant se repose en paix sur le sein de sa mère (1)."

Ayant su par révélation que ce vieillard monterait un jour sur le trône pontifical, il redoubla de respect et de vénération pour lui. En tête des lettres qu'il lui écrivait, il avait coutume de mettre: "A mon révérend Père et seigneur Ugolini, futur évêque du

(1) Thomas de Célano.

monde entier et Père commun de tous les fidèles." Un jour, averti que le cardinal venait lui rendre visite, il s'enfuit et se cacha dans l'épaisseur du bois. Le prélat, ayant fini par découvrir le lieu de sa retraite, lui demanda amicalement la raison de sa fuite. " Mon seigneur et mon Père, répondit l'humble François, dès que j'ai su que Votre Seigneurie voulait m'honorer de sa présence, moi le plus pauvre et le dernier des hommes, j'ai été couvert de confusion, et me suis trouvé absolument indigne de recevoir un tel honneur." Nous ne pouvons résister au plaisir de raconter l'anecdote suivante; aucune ne nous fait mieux pénétrer dans la vie intime de ces deux personnages, et ne met mieux en lumière la simplicité de l'un et la bonté de l'autre. Le saint, invité à dîner chez le cardinal, alla auparavant mendier par la ville quelques morceaux de pain noir; puis les déposant sur la table de son hôte, il les distribua aux convives, prélats, chevaliers et chapelains. Après le repas, le prélat prit à part le Bienheureux, et l'embrassa en lui adressant cet aimable reproche: " Pourquoi me faire cet affront de recourir à l'aumône, lorsque ma maison est à toi et à tes Frères?—Monseigneur, répliqua François avec un doux et fin sourire, je ne vous ai fait ni honte ni outrage; je vous ai fait, au contraire, un grand honneur, en imitant chez vous Notre-Seigneur Jésus-Christ, le parfait amant de la pauvreté volontaire. Voilà pourquoi il m'est plus doux de m'asseoir à une table pauvre, couverte des dons de la charité, qu'à une table somptueuse, chargée de viandes et de mets succulents.—Va, mon fils, s'écria le cardinal, et fais ce qui te semble bon; car, je vois que Dieu est avec toi (1)." Ces quelques faits que nous avons groupés autour de la figure du vénérable cardinal, suffisent à montrer combien il était digne de sa mission.

Il est temps d'étudier plus en détail la constitution du premier Ordre: constitution que les Souverains Pontifes ont comblée de tant d'éloges, et qui a servi de modèle pour celles des Clarisses et du Tiers-Ordre. Il est temps d'examiner son but, ses moyens d'action, et la place qu'elle assigne aux Frères Mineurs parmi les autres phalanges de l'Église.

La création de ce nouvel Ordre était une conception aussi neuve que hardie; elle comblait une lacune qui se faisait alors vivement sentir dans les institutions monas-

(1) *Légende des trois compagnons.* Le fait se passe à Rome.

tiques. Les fils de saint Benoît se proposaient pour but principal la culture des terres ou des lettres ; les disciples de saint Augustin et de saint Norbert, la splendeur du culte et les louanges divines ; ceux de saint Bruno, la vie purement contemplative. Nulle milice régulière n'avait encore songé à se vouer exclusivement au ministère de la prédication. Cette lacune, le Patriarche d'Assise, en même temps que son ami saint Dominique, venait de la combler ; car, son Ordre était avant tout un Ordre de prédicateurs, un ordre qui, à l'exemple du Sauveur et des apôtres, unissait la vie active à la vie contemplative. C'était une troupe d'élite, toujours prête à se porter aux points les plus périlleux, sur un signe du pape ou des évêques. Ce but spécial, Dieu lui-même l'avait nettement révélé par la voix de sainte Claire et du bienheureux Sylvestre. La Règle ne devait donc être, et elle n'est en réalité, qu'une aide pour l'atteindre plus facilement.

Elle se divise en douze chapitres, dont voici la substance. " La Règle et la vie des Frères-Mineurs consistent à observer le saint Evangile de Notre-Seigneur, vivant en obéissance, sans biens propres, et dans la chasteté. Frère François promet obéissance et dévouement à Notre Saint-Père le Pape Honorius et à ses successeurs canoniquement élus, et à l'Eglise romaine. Et que les autres Frères soient tenus d'obéir au Frère François et à ses successeurs." Le chapitre second traite de l'admission des novices. Le provincial a seul, dans sa province, le pouvoir de les admettre après un mûr examen sur la foi catholique et sur les sacrements de l'Eglise, mais sans jamais s'immiscer dans leurs affaires temporelles. Les postulants doivent, avant d'entrer, vendre tous leurs biens, et s'ils le peuvent, en distribuer le prix aux pauvres. Le temps de la probation est d'une année. Le costume rappelle celui du Sauveur et des apôtres ; c'est une ample robe à sac, à laquelle sont cousues quelques pièces, avec une corde pour ceinture et des sandales pour chaussure.

L'Ordre se compose de deux classes fort distinctes : les clercs et les laïques. Saint François trace d'une main lumineuse le genre de vie des uns et des autres : aux premiers il assigne les travaux spirituels et surtout la prédication, aux seconds les emplois matériels du couvent. Les clercs récitent l'office divin, en suivant l'*Ordo* de l'Eglise romaine ; les autres y suppléent par un cer-

tain nombre de *Pater* (1). Mais tous doivent mener la vie commune, observer les mêmes jeûnes, chercher par-dessus tout l'esprit de sainte oraison et de dévotion, auquel tout le reste doit se rapporter ; édifier leurs Frères et les gens du monde par leur modestie, leur mansuétude et leur humilité ; enfin éviter toute relation suspecte avec les femmes. Saint François recommande aux prêtres de son Ordre de n'avoir en vue, dans leurs prédications, que la conversion des peuples ; ils leur annonceront les vices ou les vertus, la peine ou la gloire, sans recherche et sans affectation. Il permet à ceux qui s'y sentent appelés, d'aller évangéliser les Sarrasins et les autres infidèles. La pierre angulaire de l'Ordre, la clé de voûte de cet édifice religieux, c'est la pauvreté séraphique. Non seulement, chaque Religieux en particulier renoncera à toute propriété comme dans tous les autres Ordres ; mais l'Ordre lui-même tout entier rejettera d'une manière absolue et à perpétuité toute possession temporelle. C'est là le point capital de la Règle ; et le saint Fondateur y revient sans cesse, afin qu'on ne puisse pas se méprendre sur sa pensée. Mais où prendre des fonds pour nourrir cette multitude de Frères ? Comment pourvoir à leurs besoins de chaque jour ? Saint François ne manque pas de l'indiquer. Prenant modèle sur la Providence, qui, tout en donnant aux petits oiseaux leur pâture, ne les dispense pas d'aller la chercher eux-mêmes, ils veut que ses fils aillent au dehors quêter les choses nécessaires à la vie. " Je défends formellement à tous mes Frères, dit-il, de recevoir n'importe quelle espèce de monnaie, par eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'une autre personne. Qu'ils n'aient rien en propre, ni maison, ni terrain, ni quoi que ce soit ; mais se regardant comme des voyageurs et des étrangers en ce siècle, servant le Seigneur dans la pauvreté et l'humilité, qu'ils aillent avec confiance demander l'aumône, et qu'ils se gardent bien d'en rougir, parce que Notre-Seigneur s'est fait pauvre pour nous. C'est là, mes très chers Frères, l'excellence de la très haute pauvreté, qui vous a institués héritiers et rois du royaume des cieux, vous a dépouillés de tout bien terrestre, mais vous a élevés en vertu.

(A continuer)

(1) La couleur des vêtements, le lever de la nuit, le coucher sur la dure, ne sont que de tradition, et sont réglés par des constitutions particulières.